

**BULLETIN DE
LA SECTION**

PARIS-CHAMONIX

CLUB ALPIN FRANÇAIS

Au C. A. F.

7, rue La Boétie, PARIS

BUREAUX ET CAISSE :

Ouverts de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf lundi, dimanche et fêtes.

Renseignements seulement:

Permanence le lundi, de 14 h. à 19 h.

Section de Paris :

Réunion tous les jeudis jusqu'à 20 h. Bureaux de 12 h. à 19 h., sauf lundi, dimanche et fêtes.

BIBLIOTHEQUE :

Mardi, vendredi, de 16 h. à 19 h.; jeudi, de 16 h. à 19 h. 30, et samedi, de 14 h. à 19 h.

S. O. A. P. :

Tous les jours, de 15 à 19 h. Sauf dimanche et fêtes.

CULTURE PHYSIQUE :

Académie de Culture physique, 26, rue Buffault (métro Cadet), mercredi, jeudi, vendredi, de 20 h. à 21 h.

JUDO :

Judo-Club de la Salle Pleyel, studio 33, 252, Fg St-Honoré, mardi, à 20 h. 30.

SPELEO-CLUB :

Réunion le mercredi 16 février et le mercredi 16 mars, à 21 h., salons du Club.

PHOTOGRAPHIE :

Réunion tous les jeudis, à 21 h.

CONFERENCE :

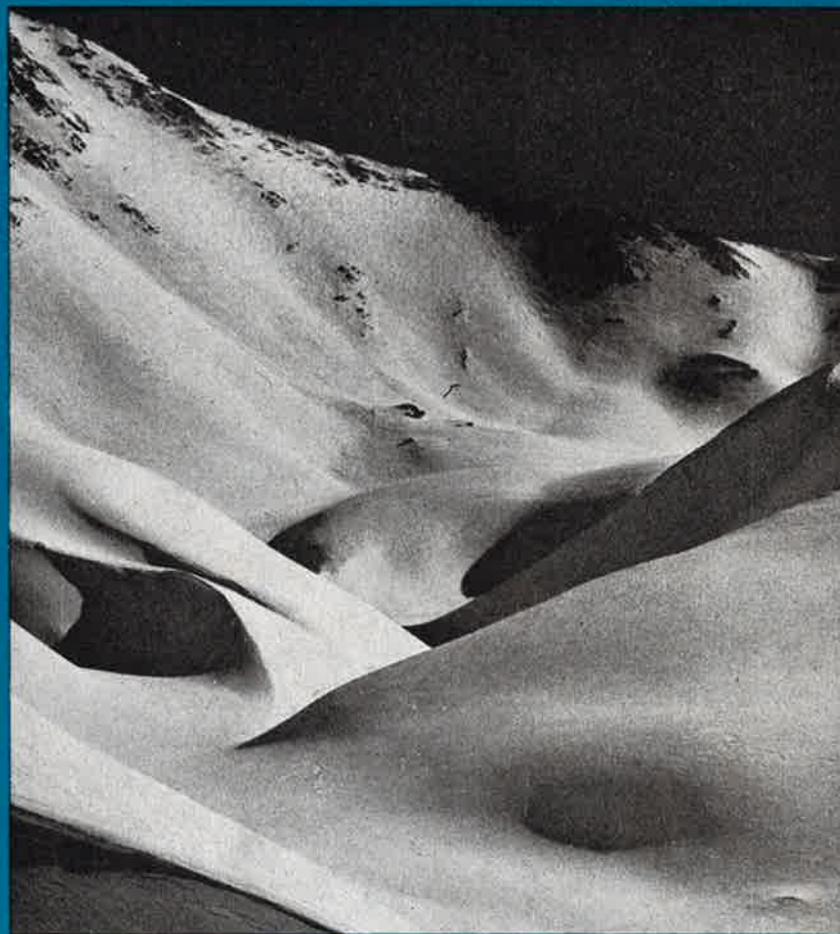
Voir programme.

PÉRIODICITÉ : 5 Numéros par an

Tél. ANJ. : 54-45 — C.C.P. Paris 2358.04

Métro : St-Augustin - Bus : 28, 32, 43, 49, 80, 84, 94

Supplément au numéro 370, février 1955, de La Montagne.



SOMMAIRE

Février 1955

Numéro 41

EDITORIAL ET LETTRE AU « FIGARO »
COMPTES ET BILANS. — CRITIQUES
NOTE TECHNIQUE. — ADIEU A « ALPINISME »
ASSURANCES. — ACTIVITE ET PROGRAMMES

LA SECTION PARIS-CHAMONIX

VOUS PRÉSENTE
SES VŒUX POUR
L'ANNÉE NOUVELLE

*La parution tardive de ce numéro
ne nous a pas permis de nous acquitter
plus tôt de cette agréable mission.*

CALENDRIER

FÉVRIER

- Jeudi 3 : Photo 21 heures.
Dim. 6 : Ecole d'Escalade Apremont.
Randonnées (voir programme).
Jeudi 10 : Photo 21 heures.
Dim. 13 : Ecole d'Escalade Cuvier.
Randonnées (voir programme).
Mardi 15 : **Causerie projections.
Salon du C. A. F.**
Merccr. 16 : Spéléo 21 heures.
Jeudi 17 : Ouverture de l'Exposition des
Peintres de Montagne (17-3 au
2-4).
Photo 21 heures.
Dim. 20 : Ecole d'Escalade Saint-Germain.
Randonnées (voir programme).
Merccr. 23 : **Assemblée Générale, Salle Gui-
met.**
Jeudi 24 : Photo 21 heures.
Dim. 27 : Ecole d'Escalade Rocher Fin.
Randonnées (voir programme).

MARS

- Jeudi 3 : Photo 21 heures.
Dim. 6 : Ecole d'Escalade Apremont.
Randonnées (voir programme).
Merccr. 9 : **Conférence Salle Guimet.**
Début de l'exposition de photo
(9 - 19 mars).
Jeudi 10 : Photo 21 heures.
Dim. 13 : Ecole d'Escalade Puiset.
Randonnées (voir programme).
Merccr. 16 : Spéléo 21 heures.
Jeudi 17 : Photo 21 heures.
Dim. 20 : Ecole d'Escalade Cuvier.
Randonnées (voir programme).
Merccr. 23 : **Causerie Salon du C. A. F.**
Jeudi 24 : Photo 21 heures.
Dim. 27 : Ecole d'Escalade Franchard.
Randonnées (voir programme).
Jeudi 31 : Photo 21 heures.

AVRIL

- Dim. 3 : Ecole d'Escalade Eléphant.
Randonnées (voir programme).
Jeudi 7 : Photo 21 heures.
Dim. 10 : **PAQUES, Voir calendrier des
Escalades,
Randonnées,
Excursions.**

CONFERENCES

MARDI 15 FÉVRIER 1955

Salon du C. A. F.

20 h. 45

★

**COURSES NOUVELLES
dans le Haut-Valais**

avec

le Docteur AUTIER
et M. Pierre CAMBIER

MERCREDI 23 FÉVRIER

Salle des Conférences
MUSÉE GUIMET
6, place d'Iéna (M^e Iéna)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à 20 h. 30

suivie de

" DES HOMMES
ET DES MONTAGNES

avec

Gaston RÉBUFFAT
et

LES 30 x 40 (Kodachromes)

MERCREDI 9 MARS 1955

20 h. 45

Salle des Conférences
MUSÉE GUIMET
6, place d'Iéna (M^e Iéna)

SKI DE PRINTEMPS

(Haute-Route

G^d - Combin, Saas - Fee)

et

**LE SALCANTAY
ET LE NUN-KUN**

avec M. Bernard PIERRE

MERCREDI 23 MARS

Salon du C. A. F.

20 h. 45

LES CALANQUES

Escalades
et Randonnées

et

**COURSES AU
MONT BLANC**

avec M. SEGARD
et le Groupe Randonneur

TONY VINCENT

J'arrivais à peine à la Salle du Musée Guimet, place d'Iéna, en ce mercredi de janvier, que les organisateurs du Festival me demandaient de rédiger, à votre intention, « les » critiques de leur spectacle.

Je crains fort de les décevoir, car on ne critique pas la qualité, on la loue. C'est ainsi qu'au cours de cette soirée, passionné que j'étais par le nombre et la qualité des clichés présentés, j'ai oublié mon rôle de critique pour faire comme toute la salle, applaudir souvent, très souvent.

Il est nécessaire de dire d'abord qu'avec la Salle Guimet on se trouve dans une ambiance à la fois sobre et élégante : les fauteuils sont luxueusement confortables : plus de dos endolori, plus de tiraillements dans les jambes. En somme, une véritable décontraction pour les sportifs que sont les membres de notre Section.

A cette occasion, j'exprimerai le regret de ne pas avoir vu davantage de jeunes camarades, ceux que nous rencontrons à chaque sortie de l'Ecole d'Escalade, le dimanche à Bleau ; d'autant que les soirées du Club sont gratuites, le Club désirant prouver son effort en faveur des jeunes.

Le Président du C. A. F., notre ami Maurice Herzog, avait tenu à venir spécialement ainsi qu'un public très nombreux : c'est donc devant une salle pleine que Roland Truffaut, Président de la Section de Paris, donna le signal du départ pour « un premier beau voyage ».

★★

On peut affirmer, que pour son entrée dans le cadre des manifestations amicales de la Section, le Club Photographique de Paris (pour les initiés : « Groupe des 30 x 40 ») a produit une profonde impression.

Un commentaire des plus discrets, mais non sans humour, par M. Doloy assisté de M. Jean Marié, une suite sensationnelle de clichés remarquables dus aux membres de ce groupe, une variété dans les sujets (la montagne était présente, comme il se doit), a suscité dans l'assistance des applaudissements nombreux et répétés : avant le départ pour la montagne, il y a de belles choses à voir, de belles vues à prendre. Cela les « 30 x 40 » nous l'ont démontré ou même rappelé. Nous souhaitons à tous nos camarades ou collègues qui étaient absents ce mercredi 12 janvier, de revoir ces clichés ainsi que d'autres.

« La République nous appelle » est, sous un titre patriotique, un charmant petit film tourné par nos amis et camarades bleausards : René Vernadet, Michel Bastien et Jacques Fromentin (le grimpeur à la casquette blanche). Ce court métrage est consacré à l'ascension de l'Aiguille... de la République, naturellement .

★

MARDI 23 FÉVRIER 1955

SALLE GUIMET

Les 30 x 40, photos couleur

Des Hommes et Des Montagnes

Film avec Gaston Rébuffat

★

conférences

★

MERCREDI 9 MARS, Salle GUIMET

Les 30 x 40, photos couleur

SKI DE PRINTEMPS

HAUTE ROUTE, GRAND COMBIN

avec M^{lle} Boisseau

Le SALCANTAY et le NUNKUN

avec M. Bernard Pierre

★

Il mériterait un article à lui tout seul. Nous dirons seulement que ce film « en noir » est de nature à nous faire oublier certaines séquences abusives des films de montagne « en couleurs ». Un film à ne pas manquer de voir quand on le redonnera.

A l'entr'acte, un grand hall a permis de retrouver l'ambiance sympathique des jeudis du Club, tout en en grillant « une ».

A la reprise, le Groupe Randonneurs de la Section avait délégué notre camarade Dugourd, commissaire du groupe, afin de présenter sous le titre « Du Jura aux Calanques », toute une série de vues — toujours en couleurs — prises au cours des sorties du groupe pendant l'année 1954, par Paul Drioux, Gabriel Renard et lui-même.

Comme il s'agit d'un groupe des plus actifs, et que les photographies prises en cours de randonnée sont très nombreuses, c'est à un « digest » de 7 à 8 sorties qu'il nous a été permis d'assister.

Tous les clichés présentés étaient excellents, et là encore des applaudissements unanimes n'ont pas été ménagés. Les installations modernes du Musée Guimet permettent une impeccable présentation, ainsi qu'un accompagnement sonore des vues projetées. En somme, rien qui rappelle la conférence classique.

Quelques vues prises lors de l'expédition française de reconnaissance au Makalu furent présentées également par Maurice Martin avec son autorité habituelle. Cette « première », qui était aussi la surprise de la soirée, a reçu de l'assistance un accueil qui est un chaleureux encouragement pour l'expédition terminale de 1955.

Pour terminer, « Au Pays de l'Ombre », film de spéléo, également en couleurs, et dû à M. Bissirix. Sa réalisation mérite des compliments, car on peut supposer qu'il ne devait pas disposer de moyens techniques exceptionnels.

★★

Je ne terminerai pas sans formuler « les » critiques qui m'avaient été demandées : d'abord, personnellement, je pense que chaque conférencier (encore que ce n'est pas le titre qu'il leur convient le mieux), que chaque camarade donc devrait pouvoir présenter un peu moins de clichés à la fois. Trop de beautés fatigues, parfois. D'autre part, il devrait être possible de raccourcir les « blancs » entre chaque sujet.

La Salle du Musée Guimet était pleine, pour ces nombreuses « premières ». Je suis sûr qu'on refusera du monde à la prochaine. Ce sera la meilleure récompense pour nos camarades Roger Beaumont, Jean Bourgouin, qui se sont dépensés une fois de plus pour faire des soirées du Club Alpin un lieu d'activités, de rencontres, d'échanges, de camaraderie et d'amitiés.

nos rochers d'entraînement sont menacés

De nombreuses personnalités ont donné leur avis sur le problème de Saint-Cyr. Celui-ci ne peut et ne doit pas nous laisser indifférents.

12 janvier 1955.

LE FIGARO

Rond-Point des Champs-Élysées
Paris (8^e)

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Alertés depuis longtemps déjà par le projet d'installation dans la région de Fontainebleau de l'École de Saint-Cyr, nous suivons avec un grand intérêt l'enquête du *Figaro*.

Maintenant que le nombre des avis exprimés permet de juger plus sainement la question, nous nous permettons de vous apporter le point de vue de nos 10.000 adhérents de la Section de Paris pour qui la forêt de Fontainebleau, et plus spécialement la région de Bois-Rond et des Trois Pignons constitue la seule « montagne de Paris ».

Certes, il ne nous appartient pas de juger s'il est indispensable aux Saint-Cyriens d'avoir leur école dans la région parisienne. Il nous est seulement permis de penser que si la proximité de Paris est nécessaire à la bonne formation d'officiers Saint-Cyriens, on ne voit pas pourquoi elle serait moins utile aux élèves de l'École de l'Air de Salon, ou à ceux du Cadre de Saumur par exemple... Et si c'est une question bien compréhensible de traditions ou de sentiments, alors que Saint-Cyr renaisse... à Saint-Cyr.

M. André Billy et les Amis de la Forêt, puis plus récemment M. Pierre Caxotte, dans une chronique d'un humour savoureux, ont fait entendre par leurs voix autorisées, le point de vue de ceux qui pensent que la plus belle et la plus variée des forêts de l'Ile-de-France doit rester intacte pour les Parisiens qui y trouvent l'indispensable et saine détente dominicale, comme tous ceux qui aiment la nature et la respectent.

Connaissant votre souci de ne publier que des enquêtes fortement documentées, nous voulons à notre tour apporter notre contribution à la sauvegarde du Massif de Fontainebleau en soulignant l'intérêt particulier que présente cette région pour les membres parisiens du Club Alpin Français.

Trop éloignés de la montagne, les jeunes alpinistes parisiens, comme ceux déjà chevronnés, n'ont à leur disposition que ce seul mais idéal terrain d'entraînement pour exercer leur sport favori.

Le grand public sait bien maintenant que les rochers du massif de Fontainebleau constituent une magnifique école d'escalade pour les ascensions de montagne.

De plus, par les dénivellations relativement importantes de son relief, et la variété des parcours de ses sentiers, il est permis de tracer dans le massif des itinéraires qui offrent aux Parisiens — altitude mise à part — la possibilité de marcher dans des conditions sensiblement analogues à celles qu'il trouvera en montagne au cours des marches d'approche.

Plus précisément encore, à Bois-Rond et aux Trois-Pignons nous trouvons un endroit idéal pour initier nos jeunes à la lecture des cartes, à la marche à la boussole.

LE MAIRE
DE FONTAINEBLEAU

...— Mais, en tant que maire, croyez-vous le projet de Fontainebleau réalisable ?

— Ce n'est pas le maire qui parle, mais le parlementaire et le Français. La Butte du Montceau, dominant une boucle de la Seine, à proximité du fleuve, de la gare, des grand-routes et d'une ville historique, cultivée et sans remous politiques ou sociaux, est l'endroit idéal pour une telle école. Les terrains de manœuvres existent au Bois-Rond, dont les 750 hectares sont déjà propriété de l'Etat.

« Je précise que ces terrains sont situés en dehors du périmètre de la forêt domaniale. C'est pourquoi les Eaux et Forêts, si intransigeantes lorsqu'il s'agit de leur domaine, n'ont pas fait d'opposition au projet.

— Seuls, alors, les Amis de la nature ?...

— La nature n'est pas menacée ! La Butte du Montceau ne présente aucun intérêt touristique ou forestier. André Billy en convient lui-même. Il restera aux campeurs et aux touristes 17.000 hectares de forêt, largement de quoi satisfaire leurs désirs de solitude et de grand air.

« D'ailleurs, les campeurs n'abondent pas au Bois-Rond, où ils ne trouvent ni eau, ni ravitaillement, ni ombrage. Ils ont tendance à se rapprocher des maisons forestières, où des terrains de camping leur sont réservés.

« En outre, voyez-vous, la plaine du Chanfroy, voisine de Bois-Rond, dont l'annexion par l'armée soulèverait des tempêtes, ne me paraît pas indispensable.

LE PRÉSIDENT DE LA S'-CYRIENNE

« Depuis la fin de la guerre, nous n'avons cessé de penser, mes amis de la Saint-Cyrienne et moi, à la reconstruction de Saint-Cyr.

« Nous estimons tous, et nous ne sommes pas les seuls, que l'école spéciale militaire, même sous sa nouvelle physionomie d'école toutes armes, ne peut pas rester à Coëtquidan.

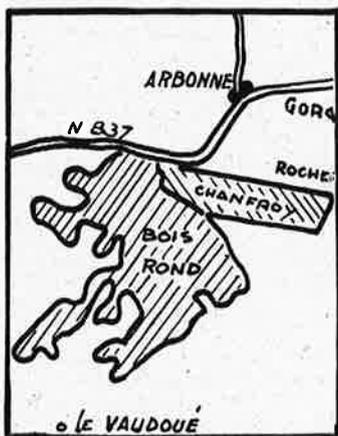
« Non pas qu'elle y soit mal, car le camp breton a été progressivement perfectionné et amélioré. Il constitue maintenant un camp d'été idéal. Mais elle est trop loin. Il faut la ramener dans la région parisienne. Tout bien pesé, à Saint-Cyr, et à Saint-Cyr seulement ! »

C'est en ces termes que le contrôleur général Lachenaud, conseiller d'Etat, président de la Saint-Cyrienne, aborda avec vigueur le problème, dès les premiers mots de notre entretien.....

...« Les deux premières solutions ne pouvaient pas être retenues. Pour ce qui est de Fontainebleau, nous sommes arrivés à la conviction absolue que son choix ne présente pas d'avantages certains, indéniables, par rapport à Saint-Cyr. ».....

...« L'emplacement est bien mieux adapté à la construction d'un bel ensemble architectural, ajoute le contrôleur général Lachenaud, que la butte du Montceau, trop étroite, aux pentes trop abruptes et sans voies d'accès commode. »...

Contrôleur Général
LACHENAUD



Et il suffit de voir, le samedi et le dimanche, ces nombreux groupes de jeunes — ou de moins jeunes — parcourir sac au dos le massif de Fontainebleau, ou en escalader les rochers, pour comprendre l'intérêt de ce que nous affirmons.

N'oublions pas, enfin, que tous les grands alpinistes parisiens, de Pierre Allain à Maurice Herzog pour ne citer que ces deux Himalayistes, se sont toujours entraînés à Fontainebleau et y ont préparé les expéditions que l'on connaît dont les succès ont eu des retentissements internationaux.

Et si les jeunes Saint-Cyriens ont toute notre sympathie, nous devons cependant songer à tous ces jeunes gens et jeunes filles qui s'inscrivent à notre Club pour suivre les cours d'entraînement collectif que des moniteurs bénévoles et dévoués leur donnent chaque semaine à « Bleau » (comme ils disent), ce qui leur permet outre la formation physique et morale qu'ils reçoivent, de profiter immédiatement de leurs vacances en arrivant à la montagne.

De ces adeptes, il y en a d'ailleurs de plus en plus, et nous ne sommes pas d'accord avec M. le député-maire de Fontainebleau lorsqu'il dit qu'il resterait encore suffisamment d'hectares de forêt pour les « touristes ». Pour les touristes, pour les sportifs, pour les poètes, pour tous ceux qui préfèrent encore la nature aux plaisirs plus ou moins motorisés, la forêt de Fontainebleau, ce n'est pas seulement le terrain domanial, mais ce magnifique massif qui a pour limite Melun, Milly, Nemours, Moret, et dont justement la partie ouest trop peu connue est exceptionnelle de beauté et de sauvagerie.

Que Messieurs les militaires nous laissent Fontainebleau : même s'ils en prennent peu maintenant, il est à craindre qu'une fois installés, ils éprouveront le besoin de s'étendre.

Et qu'ils ne nous taxent pas de partialité en émettant de toutes nos forces ce vœu, que leur soit donnée une magnifique école militaire... ailleurs, puisque la devise de notre Club Alpin demeure : « Pour la Patrie, par la Montagne ».

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président de la Section de Paris du C. A. F.



PITIÉ POUR LA FORET DE FONTAINEBLEAU. — M. André BILLY

Sur la question de « Saint-Cyr à Fontainebleau », les « Amis de la Forêt » ont pris position dès l'origine, lorsqu'il s'est agi de l'acquisition, par l'administration militaire, des 4.500 hectares de la région des Trois Pignons, classée par les Beaux-Arts, à l'ouest de la forêt domaniale, dans un vaste quadrilatère irrégulier formé par Arbonne, Achères, Le Vaudoie et Milly. On se rappelle peut-être le cri d'alarme que nous jetâmes alors en première page du Figaro et qui fut entendu par M. Raoul Dautry, ministre de l'Urbanisme. C'est grâce à lui qu'aux extraordinaires chaos rocheux des Trois Pignons il fut épargné de devenir un terrain de manœuvre, où l'école toutes armes aurait procédé à ses tirs et fait évoluer ses unités.

Depuis lors, on n'avait plus reparlé du transfert de l'école de Coëtquidan à Fontainebleau. Répit trompeur. Les fidèles de la vieille forêt, artistes, promeneurs, touristes et riverains, n'allaient pas tarder à s'inquiéter de nouveau : le projet d'une reconstruction de Saint-Cyr quelque part dans la région parisienne était repris par M. de Chevigné, secrétaire d'Etat à la Défense nationale, et, à tout hasard, sans savoir exactement si elle en aurait l'utilisation, l'administration de la rue Saint-Dominique achetait pour une quinzaine de millions le domaine de Bois-Rond, jadis propriété du richissime marchand de tableaux Ambroise Vollard, dont les 750 hectares, au contour singulièrement déchiqueté, font partie des Trois Pignons, en bordure de la route d'Arbonne à Achères.

En page 13 la suite de ces extraits de presse pris dans les numéros du Figaro.

Ces extraits sont donnés en dehors de toute idée politique.

Le problème de Saint-Cyr nous intéresse dans la limite où nos terrains d'entraînement sont menacés.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT

I — RECETTES

| | Résultats activ. 54 | Prévisions Budget 55 |
|---|------------------------|-------------------------|
| Droits d'entrée | 576.570 » | 500.000 » |
| Cotisations | 6.200.355 » | 8.600.000 » |
| Taxes de refuges | 2.163.383 » | 2.100.000 » |
| Taxe d'entretien | 1.550.573 » | |
| Taxe de modernisation | 572.690 » | |
| Troncs | 40.120 » | |
| Subventions | 360.000 » | 350.000 » |
| Fédération Française de la Montagne | 65.000 » | |
| C. A. F. (siège central) | 295.000 » | |
| Revenu du Portefeuille | 15.576 » | |
| Dons divers | 4.844 » | |
| Autres recettes | 189.178 » | 50.000 » |
| Résultats sur vente topo-guides | 122.033 » | |
| affiches | 17.662 » | |
| ins. et divers | 49.483 » | |
| Total des recettes | 9.509.886 » | 11.600.000 » |

II. — DEPENSES

| A. — Secrétariat Général : | | |
|--|-------------|--------------------|
| Participat. aux dépenses du Siège Central | | 3.200.000 » |
| Personnel (Ch. Soc. compr.) | 2.695.370 » | |
| Loyer | 159.035 » | |
| Eclairage, chauffage | 125.395 » | |
| Entretien | 73.400 » | |
| Mobilier | 64.225 » | |
| Téléphone | 82.575 » | |
| Subventions aux sous-groupes | | 404.148 » |
| Ski Club Alpin Parisien | 283.440 » | |
| Groupe Normand | 107.333 » | |
| Groupe de Bretagne | 13.375 » | |
| Assemblée Générale | | 68.948 » |
| Frais administratifs | | 233.020 » |
| Fournitures de bureau | 113.273 » | |
| Affranchissements | 119.747 » | |
| Bulletin de la Section | | 383.251 » |
| Frais d'édition | 738.562 » | |
| A retrancher : | | |
| Quote-part publicité Montagne | 355.311 » | |
| Total « A » | | 4.289.367 » |
| B. — Travaux en Montagne : | | |
| Equipement et entretien | | 898.226 » |
| Gardiennage | | 382.640 » |
| Frais généraux communs | | 134.121 » |
| Impression des carnets | 48.000 » | |
| Affiches | 47.040 » | |
| Frais de déplacements | 38.081 » | |
| Téléphone | | 243.695 » |
| Redevances payées aux P. T. T. | 272.254 » | |
| A retrancher : | | |
| Redevances perçues auprès des usagers | 38.559 » | |
| Rejet résultat Exploitation d'Albert-1 ^{er} | | 345.530 » |
| Taxe de refuges | 530.100 » | |
| A retrancher : | | |
| Equipement, gardiennage, entretien | 184.570 » | |
| Total « B » | | 2.003.212 » |
| C. — Activités et Enseignement alpin : | | |
| Ecole d'escalade | | 75.543 » |
| Indemnisation des moniteurs | 44.555 » | |
| Assurance des moniteurs | 22.508 » | |
| Cordes | 8.480 » | |
| Stages d'été | | 23.873 » |
| Encadrement supplémentaire | 256.126 » | |
| Personnel temporaire de la Section | 58.555 » | |
| Divers | 4.892 » | |
| A retrancher (recettes corresp.) : | | |
| Droits d'inscription perçus | 61.500 » | |
| Contribution des stagiaires | 207.500 » | |
| Contribution des autres Sections | 700 » | |
| Versements de garantie retenus | 26.000 » | |
| 295.700 | | |
| Excursions et collectives | | 21.383 » |
| Indemnisation des Commissaires | 17.547 » | |
| Reliquat sur collectives | 3.836 » | |
| Camps d'été | | 44.600 » |
| Indemnisation des Commissaires | 40.000 » | |
| Assurance des moniteurs | 2.460 » | |
| Divers | 2.140 » | |
| Total « C » | | 165.399 » |

M. BOURGOIN, *Secrétaire Général* :

Il est d'usage que le Secrétaire général donne en fin d'exercice un rapport d'activité.

Pour ce bulletin, afin de vous éviter de lire ce rapport et de l'entendre à nouveau lors de l'Assemblée générale, nous avons demandé à chacun des Présidents de Commission un très bref compte rendu.

M. MONTFORT, *Trésorier* :

Durant l'année, nous avons espéré obtenir des satisfactions afin de vous les faire partager. Nous voulions d'abord, et ceci a été possible, présenter les projets du bilan et des comptes de fonctionnement à tous les membres et non pas seulement au petit carré des derniers abonnés de nos Assemblées générales. Nous ne saurions jamais trop rappeler qu'il est utile que chacun de vous sache tout de la vie administrative de la Section, si nous voulons compter sur votre contrôle d'autant plus efficace que vous serez plus nombreux à l'exercer, si nous devons pouvoir compter sur votre collaboration qui serait opérante quand bien même elle ne se manifesterait que par des critiques. Pour faciliter la tâche que nous aimerions vous voir assumer, nous avons regroupé les comptes de fonctionnement par activités. Nous augmentons ainsi considérablement l'intérêt du document, et les résultats obtenus rapprochés des dépenses engagées sont plus perceptibles à tous ceux d'entre vous qui, à des titres divers, ont eu à en connaître.

Nous voulions surtout, vous le savez déjà, vous présenter un résultat bénéficiaire, première étape sensible de notre redressement financier. Le Comité avait, dans ce but, restreint le programme des dépenses dans des conditions telles que bien des espoirs étaient permis. Il apparaît maintenant que ces efforts ont été récompensés puisque les résultats propres de l'exercice, c'est-à-dire l'excès des recettes sur les dépenses, sont éminemment satisfaisantes. Malheureusement, nous subissons les conséquences des années précédentes; nous devons enregistrer des pertes qui, normalement, auraient dû grever les exercices précédents, soit 5.580.665 francs, ramenés par suite d'une subvention spéciale pour le refuge du Couvercle à 4.280.665 francs. L'incidence de ces pertes est telle que, malgré nos efforts obstinés, nous sommes contraints de vous présenter un solde déficitaire de 1.616.035 francs.

Le report à nouveau au 1^{er} janvier 1955 s'élève donc à 5.856.654 francs, et dès maintenant, il apparaît indispensable que la cotisation actuelle soit maintenue en 1956, sauf toutefois en ce qui concerne les jeunes membres qui pourront bénéficier d'un certain adoucissement à déterminer.

M. PHARISIEN, *Travaux en Montagne* :

Les restrictions budgétaires imposées à la Section n'ont pas permis de grandes réalisations dans nos Refuges. En dehors de l'entretien courant, nous avons acheté 31 matelas dont 22 pour le Couvercle et 9 pour le

D'ACTIVITÉ

Goûter. Le groupe électrogène du Couvercle, à bout de souffle et insuffisant, a été remplacé par un groupe Bernard neuf et de puissance convenable. Au refuge du Goûter, beaucoup trop petit (18 places pour plus de 50 personnes les jours d'affluence), nous avons installé un bat-flanc supplémentaire augmentant de 50 % le nombre de places théorique. Quelques modifications à l'entrée et à la cuisine le rendent moins confortable en attendant sa reconstruction. L'année 1955 sera meilleure. En première urgence, nous ferons les travaux nécessaires à la bonne conservation des bâtiments, ce qui touche surtout Argentière dont la couverture doit être remplacée. La literie sera améliorée par un achat important de couvertures et de matelas Simmonds à ressorts. L'aménagement intérieur sera revu et modernisé, principalement à Albert-Ier où l'affluence se fait toujours plus grande. Ce refuge avait été prévu pour recevoir 60 alpinistes. Nous essayerons de le rendre plus pratique pour quelques années; après quoi, il sera remplacé par un nouveau refuge en maçonnerie. Le refuge d'Envers des Aiguilles sera gardé cet été. Nous installerons la cuisine, le réfectoire et 20 places au dortoir. Quant à Leschaux, détruit au printemps 1954 par une avalanche, nous saurons nous en passer cet été pour le voir renaître en 1956 sous la forme d'un petit refuge de conception et de construction entièrement nouvelles.

M. RICHARD, Enseignement Alpin :

Si la montagne est pour beaucoup le but, les collectives d'escalade à Fontainebleau sont toujours aussi recherchées. Chaque dimanche, nos collègues ont pu se regrouper et poursuivre leur entraînement.

Nous n'avons pu réaliser de nombreuses sorties lointaines. Mais nos camps, malgré un été défavorable, ont groupé plus de 160 personnes dans nos Alpes, au Grand Paradis avec Mlle Boisseau, à Zermatt avec M. Mercier, et en Valgaudemar avec M. Rouillard.

Sur ces 160 personnes, plus de 100 étaient des « moins de 25 ans » et nous pouvons penser que l'un de nos buts était atteint : « faciliter à nos jeunes la connaissance de la montagne ».

M. BEAUMONT, Propagande :

Plus les années passent et plus la propagande s'apparente à la publicité. De même que les grandes firmes industrielles, nos Clubs vont être obligés de se lancer dans la publicité. C'est là une branche d'activité hélas dévorante en capitaux.

Cette année 1954 a été pour nous une année de sommeil forcé, et il nous est impossible de faire en fin d'année un bilan positif de nos réalisations, mais ne croyez pas que nous mésestimions cette branche de notre activité et la première conférence de la saison 1955 a prouvé, tout au moins nous l'espérons, notre désir de reprendre une activité normale.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

(SUITE)

| D. — Propagande : | | Résultats activ. 54 | Prévisions Budget 55 |
|---|-------------|------------------------|-------------------------|
| Conférences | | 25.204 » | 150.000 » |
| Chalet de Chamonix | | 316.130 » | |
| Frais de gestion | 296.130 » | | |
| Service médical | 20.000 » | | |
| Fête d'été | | 45.944 » | 100.000 » |
| Total « D » | | 387.278 » | 250.000 » |
| Total des dépenses | | 6.315.156 » | 8.660.000 » |
| III. — RESULTATS | | | |
| Différence I — II : Profit | | 2.664.630 » | 2.640.000 » |
| A ajouter : | | | |
| Profits sur exercices antérieurs | | 158.561 » | |
| Profits exceptionnels | | 1.300.000 » | |
| Participation supplémentaire du C.A.F. (Siège Central) à la construction du refuge du Couvercle | 1.300.000 » | | |
| | | 4.123.191 » | |
| A retrancher : | | | |
| Pertes sur exercices antérieurs | | 5.739.226 » | |
| Redressement du compte « Subventions à recevoir » | 2.600.000 » | | |
| Reprise des subventions escomptées .. | 2.600.000 » | | |
| Différences sur inventaire des stocks .. | 324.392 » | | |
| Honoraires architectes | 169.327 » | | |
| Divers | 55.007 » | | |
| Résultat net total : Déficit | | 1.616.035 » | |

PROJET DE BILAN

ACTIF

| | | | |
|-------------------------------------|-------------|-------------|--------------------|
| Comptes de stocks : | | | |
| Fanions | | 31.979 » | |
| Cordes | | 8.565 » | |
| Cendriers | | 39.712 » | |
| Topo-guides | | 247.837 » | |
| Insignes et carnets | | 34.660 » | |
| Affiches de refuge | | 64.342 » | |
| | | | 427.095 » |
| Comptes de tiers : | | | |
| Gardiens de refuges | | 16.008 » | |
| Portefeuille titres | | 245.226 » | |
| Banques et Chèques postaux : | | | |
| Crédit Lyonnais | | 299.961 » | |
| Banque Payot | | 14.387 » | |
| Chèques postaux | | 1.291.620 » | |
| | | | 1.605.968 » |
| Report à nouveau | | | 4.240.619 » |
| Résultat de l'exercice | | | 1.616.035 » |
| Perte sur exercice antérieur | 4.280.665 » | | |
| Gestion bénéficiaire 1954 | 2.664.630 » | | |
| | | | 8.150.951 » |

PASSIF

| | | | |
|--|-------------|-------------|--------------------|
| Réserves et Fonds : | | | |
| Réserves statutaires | | 383.782 » | |
| Fonds Refuge Albert Ier. Solde 31-12-53 .. | 597.449 » | | |
| Résultats 1954 | 345.530 » | | |
| | | 942.979 » | |
| Membres à vie | | 99.800 » | |
| | | | 1.426.561 » |
| Dettes à court terme : | | | |
| C. A. F. (siège central) | 1.182.611 » | | |
| Reprise des subventions escomptées .. | 2.600.000 » | | |
| | | 3.782.611 » | |
| S. C. A. P. | | 972.198 » | |
| Groupe d'Angers | | 8.350 » | |
| Groupe Normand | | 2.000 » | |
| Gardien de refuge | | 12.000 » | |
| | | | 4.777.159 » |
| Comptes de régularisation : | | | |
| Frais à payer (Gr. El Couvercle) | | 41.000 » | |
| Cotisations 1955 | | 1.906.231 » | |
| | | | 1.947.231 » |
| | | | 8.150.951 » |



ADIEU _____ par G. LOYER

Ainsi « Alpinisme » n'est plus. Et nous n'aurons plus l'équilibre de chacun de ses numéros, nous ne connaissons plus le plaisir jamais lassé de l'attendre, de l'ouvrir, de le relire. C'était vraiment la revue parfaite, celle qu'on ne classe pas, celle qu'on laisse sur la table. Trente années, un peu plus que l'adolescence, demain un vide immense, un trou définitif dans le petit monde de la littérature alpine.

Il est temps encore de feuilleter sa collection, car demain « Alpinisme » ne sera peut-être même plus un regret, un souvenir. Regardez les vieux exemplaires à couverture cartonnée. Attardez-vous. Désuet et lointain. Certes, mais pour moi c'est passionnant car en puissance « Alpinisme » était déjà « autre chose ». En ces temps-là on ne disait pas LA Walker, mais poliment LES Jorasses, et un monde sépare les deux expressions. Puis l'évolution s'accéléra, et autrement plus vite que les fondateurs de la revue ne l'envisageaient, et vers d'autres directions. Le difficile pour une publication qui avait de tels buts était de la suivre sans y concourir, de la dominer toujours de très haut.

On arrive ainsi à la meilleure époque d' « Alpinisme », où il va trouver son expression, se former, s'étoffer. Nous sommes à la période 1936-1946, la montagne est à son âge d'or et son devenir est incertain. Tout est possible, l'excès ou la plénitude. Et « Alpinisme » le sait, le devine. Il a le culte des idées générales, le génie des vues fulgurantes dans le futur, le sens de son rôle de direction, la passion des belles choses. Les numéros se succèdent et ce moment est admirable, la conjonction permanente de l'événement et de la publication, du siècle et de la pensée. L'instant est magnifique, je l'affirme, car cette évolution des faits, de la doctrine, s'accompagne sans une erreur d'une rénovation toute aussi appropriée des modes d'expression - esthétique, édition et clichés. L'harmonie fut toujours maintenue et c'est ainsi que les sestogradistes y prirent leurs lettres de noblesse.

La seule revue qui pouvait balancer « Alpinisme » était bien « Der Bergsteiger ». Mais elle était restée fidèle à ce que Paul Bauer a appelé le romantisme des feux de camp et des culottes rapiécées. On y retrouvait toujours comme le reflet de l'alpe calcaire dans le matin d'été d'un lac bavarois. « Der Bergsteiger » était demeuré une revue pour intellectuels, alors qu' « Alpinisme », qui fut à ses origines le bulletin d'une aristocratie de cœur, s'était affirmé comme l'organe des cadres supérieurs d'une technocratie de la montagne. D'un mot il y avait entre les deux maisons toute la différence qui séparait avant la guerre la Faculté de l'Ecole des Sciences Politiques. Mais récemment j'ai vu posée par « Der Bergsteiger » la question : Zur Teknokratie der Alpinismus ? « Alpinisme », tu avais encore raison.

Cette revue était avant tout l'expression permanente des valeurs d'un homme car la tenir pour « La Revue du G. H. M. » relève de l'imagination pure. Faut-il voir là même la raison de sa disparition, ou dans l'affreuse certitude soudain entrevue que la plénitude d'un passé ne pourra plus être demain autre chose que du passé, que finalement le poids d'un homme ne prévaut plus contre les conséquences des Techniques ?

Et pour beaucoup qui ne recevront plus « Alpinisme », cette mort subite est bien plus que la fin d'un abonnement, comme le départ de l'un de ces amis de qualité que l'on espérait tels pour toute une vie, et avec qui il ne nous est donné de ne faire qu'un petit bout de la route. Pour toujours.

Editorial, par Lucien Devies ; La face sud de l'Aconcagua, par Lucien Bérardini ; L'escalade en Grande-Bretagne, par G. J. Sutton ; La paroi sud-ouest de la Cima Scotoni, par L. Ghedina ; Escalade solitaire, par Léo Seittelberger ; Marcel Malet, par J. Vernet ; Louis Wibratte, par J. Allier ; Itinéraires nouveaux dans le massif des Ecrins.

SOMMAIRE DU
DERNIER NUMÉRO





PAROI CONCAVE

■ Moyen d'accès : Voir note technique n° 6 - 7.

■ Hauteur : 140 m. Temps : 3 à 5 h. Pitons : 15 à 20 (des gros). Mousquetons : 15 cordée de 2).

Pour l'assurance, il est préférable d'utiliser une double corde pour éviter les frottements.

Le rocher est excellent.

L'escalade se déroule presque toujours en dalle. Les prises sont petites mais nombreuses. Les passages sont plus délicats qu'athlétiques dans l'ensemble. Le Bleusard y sera à l'aise. Le pitonnage est aisé. La voie est très aérienne dans sa partie sérieuse. Elle est à l'abri du mistral et à l'ombre le matin.

Le cadre du Val Vierge n'est plus à vanter...



■ Un long couloir oblique suit par dessous la concavité noirâtre. Attaquer quelques mètres à gauche du pied de ce couloir simple fissure d'aragonite au départ. Monter une dalle blanche (III) pourvue de nombreuses prises. Sur une petite vire traverser à droite pour prendre l'aragonite et gagner une large corniche (III). R. 1.

Suivre le couloir constitué par une rampe de dalles faciles sur 3 longueurs (II). A la fin, la rampe devient horizontale et s'encastre sous un toit. R. 4 p.

Franchir le toit (courte échelle) (III).

Petite paroi raide (III). Bonne vire. R. 5 p.

Vire facile à gauche jusqu'à un gros genevrier (III). Traverser encore 12 m. environ jusqu'à un petit replat au pied d'une fissure (V et + V) (2 p.). R. 6 p.

Monter directement de quelques mètres (V) à la hauteur d'une fissure horizontale, virer 3 mètres à gauche (+ V) puis s'élever à nouveau en appuyant à droite (— VI) jusqu'à une zone moins raide petits replats (6 à 7 p.). R. 7 p.

Traverser à droite. Monter sur l'arête d'un petit dièdre (IV), vire broussailleuse, gradin raide (+ V). Large vire (2 p.). R. 8.

Longue vire à gauche (I). R. 9 p.

Toujours à gauche, petite vire (III) et — IV). Petit dièdre (IV). Sortir à gauche dans des gradins faciles.

Claude BOULVARD.

1) Renouveaulement du Comité :

| | | |
|--------------|--------------|-------------|
| P. AUCHERE | J. FROMENTIN | P. HOUSSIN |
| R. NIVROMONT | M. PHARISIEN | M. RENAUDIE |

2) Délégués de la Section à l'Assemblée Générale du C. A. F. :

| | | | |
|------------------|----------------|-------------------|----------------------|
| MM. Ameller A. | MM. Cordier Y. | Mlle Lacroix J. | MM. Neut R. |
| Astesan A. | Courtheoux Ch. | Mme Larigaldie J. | Nivromont R. |
| Auchère P. | Coutant B. | MM. de Lavaur G. | Olivier M. |
| Barbier R. | Debois M. | Legrand M. | Mme Paillon H. |
| Beaumont R. | Degois L. | Leleu M. | MM. Payot A. |
| Bernick R. | Degouey G. | Lauras X. | Petit P. |
| Bessière P. | Dezombre H. | Le Pailh Ch. | Pharisten M. |
| Bloch G. | Dorival A. | Lévy J. | Polle - Deviermes J. |
| Mlle Boisseau J. | Duboc F. | Lhoste G. | Pollard J. |
| MM. Bormand M. | Evrard F. | Mme Lièvre S. | Poulet G. |
| Bosvin H. | Feuille J. | Mlle Luizard G. | Rebeyrol F. |
| Bouillon E. | Fouilloux L. | MM. Dr de Mare Y. | Renaudie M. |
| Bouloires J. | Fournié G. | Dr Marceron L. | Richard J. |
| Bourgogne J. | Fragny M. | Mlle Maret M. | Rothe D. |
| Bourgouin J. | Fromentin J. | MM. Marion G. | Rouillard J. |
| Bruhl E. | Godde H. | Massoulard J. | Stiers J. |
| Buyck M. | de Gouvenain A | Mlle Matgé J. | Sudrat R. |
| Canonne P. | Guérin H.-P. | MM. Maurice R. | Susse J. |
| Cambier P. | -Hache M. | Maus P. | Sutra R. |
| Mlle Castets H. | Helfinger H. | Merlet P. | Tournon A. |
| MM. Challande R. | Héliard Ch. | Merlin R. | Tyvaert P. |
| Chambert P. | Houssin P. | de Monferrand J | Dr Velter E. |
| Chapelain L. | Hubin J. | Monfort M. | Vincent T. |
| Clémencet P. | Mme Hubin J. | de Morcourt R. | |
| Mlle Coquery M. | M. Isbérie J. | Mouille R. | |

3) Délégués suppléants :

| | | | |
|----------------|-----------------|-------------------|----------------|
| MM. Aillard M. | MM. Demerlé D. | MM. Langou P. | Mme Olinger G. |
| Baert Ch. | Durand P. | Lévy G. | MM. Régnier J. |
| Bidault J. | Mme Eberhard C. | Luknsberg H. | Thénard M. |
| Brotst J. | MM. Fix J. | Marchais D. | Togni J. |
| Cargnino M. | Fourrier R. | Mengelle-Touya J. | Vallet J. |
| Chauvin R. | Mlle Joan D. | Musnier J. | |
| Coëmet M. | | | |

NOTA IMPORTANT. — Aucune candidature autre que celles proposées par le Comité n'ayant été déposée à la date du 31 décembre 1954, il a été établi un bulletin de vote unique comportant le nom des membres soumis par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale.

Il est bien entendu que chacun de nos collègues dispose de la faculté de rayer les noms de ceux qui n'auraient pas leur agrément.

ASSURANCE

- 2° dans les trois jours qui suivront, envoyer à la Section de Paris :
- un certificat médical rédigé de la main du Docteur, indiquant :
 - la date de l'examen ;
 - le diagnostic ;
 - la durée probable des soins et éventuellement de l'incapacité de travail.

Au cas où la guérison n'aurait pas lieu dans les délais prévus, avertir la M. N. S. dans les 48 heures.

La M. N. S. adressera dans les 48 heures, au blessé, un accusé de réception contenant tous les renseignements lui permettant d'obtenir un règlement rapide.

En cas d'accident dû à une faute mettant en cause la responsabilité civile, une déclaration spéciale, plus détaillée, conforme au modèle ci-dessous, sera établie :

- a) Nom de l'Association ;
- b) Nom et adresse de l'auteur présumé responsable ;
- c) N° matricule M. N. S. de l'assuré ;
- d) Sports pratiqués ;
- e) Nom et adresse de la victime, son âge ;
- f) Date, heure et lieu de l'accident ;
- g) Nom et adresse des témoins ;
- h) Y a-t-il eu procès-verbal de l'autorité ? (Commissaire de Police, gardien de la paix, brigadier de gendarmerie).

REMBOURSEMENT

Dès la guérison, réunir les pièces, notes pharmaceutiques, médicales et d'hospitalisation acquittées. Pour les assurés sociaux, la copie des notes avec bordereau de remboursement de la Sécurité Sociale. Un certificat de perte de salaire pour les cotisants aux indemnités journalières.

Dans les huit jours, patément à domicile.

La M. N. S. ne règle pas directement les docteurs, pharmaciens, hôpitaux.

NOTA. — Nos membres sont avisés que toute déclaration fausse lors de l'inscription pourrait entraîner l'annulation du contrat.

Dans le but de faciliter pour ses membres l'inscription à une assurance, et pour leur éviter les démarches d'inscription, la Section de Paris-Chamonix se charge d'inscrire ses adhérents à la Mutuelle Nationale des Sports.

Cet avantage réservé à nos membres ne peut engager la responsabilité de notre Section. Toute contestation doit être réglée directement avec la Mutuelle Nationale des Sports, 45, rue de Clichy, à Paris (9^e).

Il ne nous appartient pas d'influencer nos membres, mais de nombreux exemples nous prouvent que tout alpiniste doit prendre des mesures de garantie et que l'assurance que vous propose la M. N. S. correspond pour les primes demandées à une garantie normale pour les risques que vous pouvez encourir en pratiquant « l'alpinisme ».

Dans les lignes qui suivent, nous nous sommes efforcés de dégager les principales garanties de cette assurance pour nos membres. Si quelques doutes sur des questions précises persistent en votre esprit, nous vous invitons à poser ces questions à la M. N. S. pour être dès le départ parfaitement au courant des garanties effectives de cette assurance.

La garantie de la M. N. S. s'applique à la quasi totalité des sports et comprend naturellement l'*Alpinisme*, la *Varappe*, les *Sports de neige* (ski, bob-sleigh, luge, toboggan). Si vous devez pratiquer un sport exceptionnel, vous pourriez, à la Section, consulter la liste énumérative des sports garantis. Les ascensions sont couvertes au-dessus de 3.000 mètres si l'accompagnateur est membre du C. A. F. et lui-même un alpiniste accompli ; mais la présence d'un guide n'est pas nécessaire.

La garantie s'applique aux accidents que la M. N. S. définit comme traumatismes ou lésions dues à une cause soudaine, extérieure et violente. Mais, elle ne s'applique pas aux maladies, aux gelures, aux rhumatismes, à la mort par le froid ou par épuisement.

La garantie s'applique non seulement aux sports, mais au trajet et à l'entraînement, sous certaines réserves telles que l'exclusion des vélocipédistes et motos de plus de 100 cm³ et des avions.

Par accident au cours des déplacements pour se rendre aux lieux d'activités sportives, physiques ou de plein air et en revenant, il faut entendre les accidents survenus au cours dudit trajet par un itinéraire normal, à l'exclusion des accidents survenus au domicile habituel ou occasionnel du mutualiste.

Il existe trois séries de prestations. L'étendue de la garantie est la même pour les trois séries ; mais c'est le montant des cotisations et des prestations qui varie d'une série à l'autre (voir ci-après tableau des primes).

En cas de décès, il est versé au conjoint ou aux enfants un capital qui, dans la catégorie la plus basse est de 100.000 fr. et, dans la catégorie la plus élevée, de 400.000 fr. A ce capital de base, s'ajoute environ 1/4 du capital par enfant de moins de 16 ans, mais avec une limitation à 4 enfants.

En cas d'incapacité permanente, il est versé une rente qui, en cas d'incapacité à 100 % (par exemple perte de deux membres), s'élève de 30.000 à 48.000 fr. selon la série. Le degré d'incapacité est celui de la Sécurité Sociale et il n'est pas appliqué de franchise.

Les frais médicaux, chirurgicaux et d'hospitalisation sont également assurés. La M. N. S. règle la différence entre les frais réels facturés et les prestations de la Sécurité Sociale ou d'autres Caisses de Secours, mais cette différence ne peut dépasser un certain pourcentage des normes de la Sécurité Sociale (50 à 100 % suivant la série). Pour les non-assurés sociaux, ces pourcentages sont

ASSURANCE "M. N. S."

approximativement doublés. L'hospitalisation n'est assurée que pendant la durée strictement nécessaire aux soins et à l'opération, et elle ne peut, en aucun cas, dépasser 90 jours.

La M. N. S. ne participe au remboursement des frais de transport que du lieu de l'accident jusqu'à l'endroit le plus proche où peuvent être données les premiers soins, mais non pas jusqu'au lieu où le malade sera soigné jusqu'à sa guérison.

Moyennant une cotisation supplémentaire, on peut se faire attribuer une indemnité journalière de 200 à 500 fr. ; mais nous signalons que cette indemnité n'est accordée qu'à partir du 5^e jour, s'arrête au 200^e jour, n'est pas servie pendant l'hospitalisation et n'est versée que dans la mesure où l'accidenté n'a pas reçu de la Sécurité Sociale ou de son employeur une somme correspondant à son salaire quotidien.

LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Les indemnités journalières sont, en principe, réservées aux assurés sociaux puisque pour les percevoir il est nécessaire de produire un certificat de perte de salaire.

Néanmoins, la M. N. S. peut accorder le bénéfice de l'indemnité journalière aux artisans et travailleurs en famille (non-assurés sociaux) qui subissent un préjudice pécuniaire du fait de leur incapacité de travail, à la condition que le blessé se soit trouvé dans l'obligation d'avoir recours à un remplaçant et qu'il nous adresse, certifié par le Président de son Club, un certificat dudit remplaçant.

La responsabilité civile envers les tiers est couverte pour les dommages corporels sans limite de somme et jusqu'à 5.000.000 de francs pour les dommages matériels.

Règlement : Le blessé devra régler personnellement toutes les notes qui, sur production dûment acquittées, lui seront remboursées au tarif prévu.

Les assurés sociaux peuvent n'adresser que les copies des notes, en même temps que les bordereaux de remboursement des Assurances Sociales.

Aucun remboursement partiel n'est fait en cours de traitement. Le règlement est effectué par mandat-poste au domicile du blessé après réception d'une acceptation signée par celui-ci, ou au compte chèque postal du bénéficiaire.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

— Prolongation de traitement : il ne sera tenu compte que des certificats contenant des renseignements précis sur l'état du blessé, le traitement prescrit et le motif de prolongation.

— Pour les traitements spéciaux (massages, diathermie, radiothérapie, électrothérapie, rayons ultra-violet, etc...) autorisation doit être donnée par la M. N. S. ou un médecin désigné par elle.

— Aucune mutilation ou opération de grande chirurgie ne peut être décidée, sans en cas d'urgence, sans l'approbation de la M. N. S.

— Les prothèses ou tous autres appareils ne sont pas remboursables.

Attention ! Cas particulier : Si, un camarade étant blessé, le médecin consulté ordonne l'entrée immédiate à l'hôpital (même si vous estimez qu'il puisse attendre au lendemain), l'accidenté doit se conformer strictement aux instructions du médecin, sous peine de perdre la totalité de la garantie M. N. S.

| | Série A A. S. Non A. S. | Série B A. S. Non A. S. | Série C A. S. Non A. S. |
|--|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <i>Frais méd., chir., pharm. et d'hospitalisation s/ normes Sec. Soc.</i> | 50 % | 100 % | 80 % |
| <i>Incapacité perm. :</i> | | | 200 % |
| Rente maxima | 30.000 | 30.000 | 48.000 |
| Capital maxima | — | — | 600.000 |
| <i>Décès au conj. ou enf. ...</i> | 100.000 | 100.000 | 300.000 |
| Par enf. de — de 16 ans (max. 4 enf.) | 25.000 | 25.000 | 50.000 |
| Plafond | 200.000 | 200.000 | 500.000 |
| ou à défaut aux ascendants. | | | 500.000 |
| <i>Respons. civile :</i> | | | |
| Domm. matr. max. | 5.000.000 | 5.000.000 | 5.000.000 |
| Dommages corporels . | sans limite | sans limite | sans limite |
| <i>Primes :</i> | | | |
| Montagne, ski et Varrappe | 830 | 1.230 | 1.230 |
| Sky, Hockey et Patin à glace seulement | 530 | 830 | 1.530 |

Complément de prime pour indemnité journalière (à partir du 5^e jour, maximum 200 jours)

| Indemnité journalière de : | MONTAGNE ET SKI | SKI seulement |
|----------------------------|-----------------|---------------|
| 200 fr. | 600 | 400 |
| 300 fr. | 900 | 600 |
| 400 fr. | 1.200 | 800 |
| 500 fr. | 1.500 | 1.000 |

DÉCLARATION D'ACCIDENT

En cas d'accident :

1° dans les trois jours, faire parvenir à la Section de Paris-Chamomix :

— une lettre indiquant nom, prénom, adresse, n° de membre, n° d'inscription à la M. N. S., le type d'accident, le lieu de cet accident, l'endroit où le blessé est soigné.



PHOTO HUREAU

ÉDITORIAL

(SUITE)

M^r LE MAIRE (suite)

« Le pont de Valvins, que les troupes de Patton franchirent dans leur marche vers Paris, sera reconstruit cette année. Il revêtira l'aspect d'un magnifique monument de l'amitié franco-américaine. Je pense alors que grâce à lui rien ne s'opposera plus à l'utilisation, dans les bois de Champagne et de Valence, de l'autre côté de la Seine, de vastes terrains de manœuvres qui se prêteront admirablement aux évolutions des motorisés.

« Bois-Rond ne servirait qu'aux exercices d'infanterie.

« Ainsi, la forêt ne sera ni lésée par la venue d'une académie militaire. Puisque nous avons la chance de disposer d'un très beau cadre, profitons-en au contraire pour embellir l'ensemble en l'enrichissant d'un noble édifice. L'école et la forêt s'honoreront l'une l'autre. ».....

M. A. BILLY (suite)

En vain avions-nous, devant le Comité d'aménagement de la région parisienne, plaidé la cause du camping, du tourisme et de la circulation. Contre les militaires, nous avions, entre autres arguments, essayé de faire valoir leur esprit tentaculaire. « Quand ils auront acheté Bois-Rond, avions-nous dit, ils voudront acheter ce qui entoure Bois-Rond. » Cela n'a pas tardé. Présentement, leur intention est de prendre la plaine de Chanfroy, le rocher de Corne-Biche et celui de la Reine. Toute la population environnante, tous les propriétaires, toutes les associations se sont émus et ont fait circuler des pétitions qu'appuient la grande majorité des parlementaires de Seine-et-Marne. De ce côté, les choses en sont là.

Sur le projet de construction de la future école, la thèse des « Amis de la Forêt » continue de s'opposer à celle qu'après la démission du général Kœnig le cabinet de M. Jacques Chevallier a héritée de M. de Chevigné : Fontainebleau est la seule ville qui convienne à l'installation du nouveau Saint-Cyr. Il ne saurait être question, paraît-il, de laisser l'École militaire à Coëtquidan. Le recrutement et l'enseignement y souffrent de l'éloignement de la capitale. Il faut au nouveau Saint-Cyr des professeurs civils pour compléter la culture générale des futurs officiers ; on les fera venir de la Sorbonne.

Le général Kœnig, lui, n'est pas partisan de mettre Saint-Cyr à Fontainebleau. S'il était resté au ministère, l'affaire aurait pris une autre orientation. Saint-Cyr aurait été probablement reconstruit à Saint-Cyr. Solution également préconisée, au nom des anciens de Saint-Cyr, par le contrôleur général Lachenaud, conseiller d'Etat, président de la « Saint-Cyrienne », et par M. de Pouydraguin, président des « Amis de Saint-Cyr », aux yeux de qui la reconstruction de Saint-Cyr à Saint-Cyr ne présente pas les inconvénients complaisamment invoqués par ses adversaires. Mais mon propos doit se borner à présenter les idées des « Amis de la Forêt ». Surtout, qu'on veuille bien ne voir, dans notre exposé, aucune intention polémique !

Pour nous, la forêt de Fontainebleau, trésor naturel inestimable, parure incomparable des environs de Paris, réservoir d'air pur, merveilleuse attraction pour les touristes du monde entier, importateurs de devises, vaste et pittoresque région où la jeunesse a pris le goût d'un sport qui n'en est encore qu'au premier stade de son développement, le camping, lieu de détente et de repos pour les Parisiens de plus en plus nombreux qui, par le train, par l'autocar et en auto, y viennent déjeuner le dimanche, à l'ombre des chênes séculaires et dans les replis des chaos rocheux, la forêt de Fontainebleau, disons-nous, doit être, non pas réduite pour qu'y soient installés Saint-Cyr, ses terrains d'exercice et ses autres dépendances, mais au contraire agrandie, et c'est pourquoi nous demandons depuis longtemps que les Domaines se rendent acquéreurs des 4.500 hectares des Trois Pignons. Ce serait déjà fait si la Direction générale des Eaux et Forêts disposait de crédits. Malheureusement, elle n'a pas un franc à mettre dans l'opération. Tant pis pour les Parisiens ! Tant pis pour les touristes !

André BILLY,
de l'Académie Goncourt.



PHOTO HUREAU

Siège social : 44, rue Philibert-Caux, à Bihorel-les-Rouen.
Délégué au Havre : M. R. Maurice, 17, rue Anfray, Le Havre.

PERMANENCE. — Les 2^e et 4^e jeudis du mois, à 20 h. 45, Muséum d'Histoire Naturelle, rue Beauvoisine, à Rouen.

BIBLIOTHEQUE. — Prêt gratuit des livres aux membres, pour 15 jours. S'adresser à la permanence à M. Cl. MAINPIOT.

COLLECTIVES REGIONALES. — Le dimanche qui suit chaque permanence, où tous renseignements sont donnés par le Commissaire de course. Tenue de marche. Déjeuner tiré des sacs, prévoir deux casse-croûte. Inscription préalable obligatoire.

13 mars : En forêt de Brotonné. Comm. M. Claude MAINPIOT.

27 mars : Caudebec-en-Caux, Forêt de Maulévrier, Forêt de Saint-Arnoult. Comm. M. GAMBIER.

10 - 11 avril : Camping. S'inscrire à la permanence du 24 mars, près de MM. GAMBIER et Cl. MAINPIOT.

17 avril : Ecole d'escalade à La Fontaine, près Duclair. Comm. M. Cl. MAINPIOT.

1^{er} mai : Collective à fixer. Comm. M. Cl. MAINPIOT.

CONFERENCES :

Jeudi 3 mars, à 21 heures, Cirque de Rouen, Samivel avec « Trésors et mystères de l'Egypte ».

Jeudi 24 mars, à 21 heures, Cirque de Rouen, Expédition Cousteau : « L'aventure est sous la mer ».

Des indications complémentaires seront données aux permanences et dans la presse, au sujet de ces conférences, pour lesquelles les conditions habituelles seront réservées aux membres.

Les membres havrais sont priés de prendre contact avec M. Maurice pour les conférences qui seront faites au Havre.

Vers la fin du mois de février, une présentation des meilleures photos en couleurs, prises en montagne par les membres du Groupe Normand, sera organisée à l'intention de tous nos collègues et sympathisants. Le détail en sera donné également par la presse et par circulaire individuelle à tous ceux qui feront connaître leur adresse au délégué M. Maurice.

COTISATIONS 1955. — Le trésorier prie instamment tous nos collègues n'ayant pas encore acquitté leur cotisation de bien vouloir le faire rapidement (de préférence par virement postal adressé au Compte Chèques Postaux Rouen 259-72, à l'adresse : 4, rue St-Michel, à Rouen) ou par chèque à cette même adresse.



A PARIS ET

LA 50^e EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES DE MONTAGNE

aura lieu à la

GRANDE GALERIE

214, Faubg Saint-Honoré

**du 17 MARS
au 2 AVRIL 1955**

de 10 à 12 heures
et de 15 à 18 heures
sauf le Lundi

ENTRÉE LIBRE

Métro Ternes ou Saint-Philippe-du-Roule
Autobus 43 et 82

topos-guides

A BLEAU :

| | |
|--------------|-----|
| ELEPHANT | 70 |
| MALESHERBES | 200 |
| LE PUISELET | 100 |
| DAME, JEANNE | 200 |

ET AILLEURS :

| | |
|-----------------------|-----|
| LE SAUSSOIS | 300 |
| LE DIJONNAIS | 300 |
| MERVENT | 100 |
| LES DOLOMITES | 300 |
| TRAVERSEE DU DEVENSON | 50 |

RANDONNEES PEDESTRES :

| | |
|----------------------|-----|
| TOUR DU MONT BLANC | 200 |
| LAC LEMAN A CHAMONIX | 30 |

A SKI :

| | |
|------------------------------|-----|
| HAUTE ROUTE CHAMONIX-ZERMATT | 200 |
|------------------------------|-----|

SCOOTER

Nous rappelons que les sorties de la formation SCOOTER sont ouvertes à tous nos camarades, quels que soient leurs moyens de transport : scooter de préférence, mobylette, moto, auto, car, S.N.C.F. et... « scooter stop ».

Samedi 12 et dimanche 13 mars. — SORTIE AVEC CAMPING (ou bivouac) et escalades au Puisselet. Comm. J. GRANDJEAN.

Samedi 23 et dimanche 24 avril. — SORTIE AVEC RANDONNEE, camping (ou bivouac) et escalades au Trois Pignons. Comm. Tony VINCENT.

(Horaires et rendez-vous au C. A. F. le jeudi précédant la sortie).

Petites nouvelles : Sous le double signe de la Saint Sylvestre et de Bacchus, les plus fidèles « scootermen » et « scooterwomen » du C.A.F. se sont retrouvés dans un immense B. V. près de La Ferté-Allais.

Ambiance bleausarde, chère délicate, vins abondants, randonnée-clair-de-lune et difficultés (V sup.) pour atteindre les duvets.

Le premier Rallye Scooter-Alpin aura lieu en mai à Bleau. Se reporter au prochain bulletin. Si vous avez des amis qui « font du scooter », n'oubliez pas de les inviter à se joindre aux sorties SCOOTER, même s'ils ne font pas encore partie du C. A. F. Ils y seront les bienvenus.

PHOTOS

Lors de notre première conférence à la Salle Guimet, le Club Photographique de Paris a présenté en première partie une série de vues en couleurs.

Ce Club, en plus de ses réunions de discussion chaque jeudi dans les Salons du C. A. F., invite ses membres à prendre part à des « sorties photos ».

PROGRAMME DE L'ACTIVITÉ POUR FÉVRIER

SORTIES PHOTOGRAPHIQUES

Dimanche 13 février, le matin :

Au long du canal Saint-Martin : R. V. à 9 h. 45 sur le terre-plein des autobus situé devant la gare de l'Est.

Samedi 26 février, le soir :

En remontant les Champs-Élysées la nuit : R. V. à 20 h. 45, au pied de la statue de Clemenceau (métro Champs-Élysées - Clemenceau), sous la conduite probable de Willy Ronis, du groupe des XV.

SOIREEES DU JEUDI

Jeudi 3 février :

Soirée amicale. Libre discussion. Conseils aux débutants. L'un d'entre nous : J.-J. Tilche.

Jeudi 10 février :

Le Club reçoit

— Le Photo-Ciné Club d'Aulnay-sous-Bois. Photo noir et blanc.

— Les blés qui tombent, montage couleurs de P. Bringe.

— La Fête foraine et la chanson du pharmacien. Films de R. Legrand.

— M. André Thévenet, photographe.

Jeudi 17 février :

Le Club présente

— Les meilleures photographies récentes de ses membres.

— L'épreuve la plus extraordinaire du mois.

— Variations sur la lettre A (thème).

— Les photos couleurs de M. G. Foulon.

— La tribune libre : Pourquoi ne voyons-nous plus de portraits.

— Débats animés par J. Creuzot.

Jeudi 24 février :

Le Club étudie

— L'Art et la Photo, par J.-P. Renoud.

— Les humanités de la Photographie, par D. Masclat.

A partir du 9 mars, Musée Guimet, dans la galerie attenante à la salle de spectacle : Salon de Photographie avec la participation du « Cercle de Venise ». Du 9 au 19 mars (sauf le mardi), de 10 h. à 17 h.).

AUTOUR DE PARIS

Groupe Randonneurs

Ce groupe est ouvert à tous. Les participants habituels ont présenté à la Salle Guimet un résumé des activités de l'année 1954.

26-27 février. — De PONT-STE-MAXENCE à ERMENONVILLE. Comm. DUGOURD.

12-13 mars. — BOIS - LE - ROI, GRANDS FEUILLARDS, LONG ROCHER, MORET. Comm. Mlle BOBILLLOT.

26-27 mars. — ETRÉCHY, DOURDAN, RAMBOUILLET. Comm. DRIOUT.

9-10-11-12 avril. — MANOSQUE, DRAGUIGNAN, par les gorges du Verdon. Comm. DUGOURD.

23-24 avril. — BALLANCOURT, THOMERY. Comm. RENARD.

Pour les détails d'horaires, prière de prendre contact avec le Groupe à la réunion le jeudi soir, ou au Secrétariat qui transmettra.

PERMANENCE : chez M. Perrier, 6, rue Edith-Cavell.
Secrétariat : Mme Péguy, 27, rue de Fougères.
C. C. P. : Rennes 26-674.

SORTIES. — Le programme des sorties a été publié dans le dernier numéro. Rappelons qu'il est le suivant :
1^{er} et 3^e dimanches du mois : MEZIERE - SOUS - COUESNON, BRAY ou SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (Roche-Marie).

2^e dimanche du mois : Vallée du Hadé, Vallée du Canut ou Etang du Val.

4^e dimanche des mois pairs : Ile aux Pies.

4^e dimanche des mois impairs : MORTAIN ou Fosse Arthour.

ASSEMBLEE GENERALE. — L'Assemblée Générale aura lieu au siège social, 6, rue Edith-Cavell, le vendredi 4 mars, à 20 h. 45. Ordre du jour : Elections, projection photos, détermination de la sortie de Pâques parmi l'un des trois projets suivants : camping itinérant en Finistère ou Normandie, Saussois, collective de ski dans les Alpes.

COTISATIONS. — Les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation sont invités à le faire par virement postal, dans les huit jours de la parution du présent bulletin.

bretagne

escalades

prudence

calendrier

| | | |
|------------|-------------------------|--|
| 6 Mars .. | APREMONT | M. MERCIER. |
| 13 — .. | PUISELET (car). | M. T. VINCENT |
| 20 — .. | CUVIER | M. BOUILLON |
| 27 — .. | FRANCH. | M. BESSIÈRE. |
| 3 Avril .. | ELEPHANT (car). | M. MERCIER. |
| 10 — .. | PAQUES | Sorties lointaines pré- vues. Voir progr. spécial |
| 17 — .. | CUVIER | M. CAMBIER. |
| 24 — .. | TROIS PIGNONS (car). | M. T. VINCENT. |

*Petite ballade dans le Massif des Trois Pignons (avec démonstrations d'escalades par les Moniteurs et Elèves de l'Ecole d'Escalade).
Commissaire : Tony VINCENT.*

Transport par car spécial (inscription obligatoire, horaires et détails au C. A. F. le jeudi 21 avril).

1^{er} Mai ... PADOLE. M. ROUILLARD.

RENDEZ-VOUS

1^o Horaire et détails sont affichés au Club le jeudi précédant la sortie.

2^o Inscription obligatoire pour chaque sortie au plus tard le jeudi.

3^o Rendez-vous sur place :

FRANCHARD : au pied de la Cuisinière.

BAS CUVIER : place du Cuvier.

REMPART : au pied du Rempart.

APREMONT : départ du Circuit Rouge. Voir bulletin Section de Paris n° 27.

MALESHERBES : Dalle du C. C. D. F.

DAME JEANNE : devant chalet Jobert.

PUISELET : sommet du pignon Ouest.

4^o Se munir de chaussons d'escalade, petit tapis, résine pilée; corde.

Nos amis belges nous prient de « tirer la sonnette d'alarme ». Les accidents qui arrivent dans les grands massifs d'escalade peuvent avoir des conséquences fâcheuses, car tous les terrains d'escalade ne sont pas la propriété d'un Club.

Les propriétaires sont à même de retirer leur accord si la fréquence des accidents les effraye.

Le cas se produit pour les Ardennes Belges et nos collègues sont invités à s'entourer de toutes précautions lorsqu'ils grimpent dans ces rochers.

Nos camarades belges insistent pour que vous contactiez les grimpeurs belges familiarisés avec leurs rochers.

Nous ne pouvons que nous associer à cette requête du C. A. B. car il serait regrettable que la faute de quelques-uns prive la majorité des grimpeurs belges et français d'un aussi splendide terrain d'escalade.



Pâques, Pentecôte et fêtes

Pour les fêtes entraînant des ponts de 3 à 4 jours, deux types de sorties lointaines seront organisées.

1^o Collectives d'escalade encadrées par des moniteurs :

Pour ces sorties inscription obligatoire date limite 15 jours avant le départ.

Réunion préparatoire où le lieu de la sortie sera définitivement fixé en fonction du nombre de participants suivant la majorité.

Dans ces collectives l'esprit de la cordée sera respecté, un moniteur mènera au plus 3 personnes.

2^o Billets collectifs de voyage :

Seul le voyage est en collectif, les participants ne bénéficieront d'aucun encadrement.

Ces départs sont organisés pour permettre à tous ceux qui ne bénéficient pas de tarifs réduits la fréquentation des massifs lointains.

Inscription limite 10 jours avant le départ, réunion 8 jours avant le départ et dépôt du montant du voyage.

Collectives d'escalade. — PAQUES. — Au choix : Calanques. Dentelles de Montmirail. Combes Dijonnaises. Inscriptions jusqu'au 26 mars. Réunion préparatoire le 29 mars, à 18 h. 30, et règlement du billet.

PENTECOTE. — Calanques. Dentelles de Montmirail. Dijon. Ardennes. Moyenne montagne. Inscriptions jusqu'au 14 mai. Réunion préparatoire le 17 mai, à 18 h. 30, et règlement du billet.

Billets collectifs. — PAQUES. — Saussois. Ardennes. Dijon ou Chagny (Cornuot). Inscriptions jusqu'au 31 mars. Réunion et versement le 1^{er} avril, à 18 h. 30.

PENTECOTE. — Saussois, Ardennes, Dijon ou Chagny. Inscriptions jusqu'au 18 mai. Réunion et versement le 20 mai, à 18 h. 30.

Noël est déjà loin et nos amis sont revenus enchantés de ce premier contact avec la neige. Un temps et un enneigement exceptionnels ont permis à tous de reprendre les enivrantes descentes, tandis que les Randonneurs trouvaient dans les vallées un soleil printanier pour accompagner leur lente progression au sein de la nature endormie.

Déjà des projets s'ébauchent pour Pâques : Breuil-Cervinia, Lognan, Val d'Isère, Villeneuve-la-Salle, la Haute Engadine (Pontresina - St-Moritz) et Galtur. Le Bez et les Contamines en chalets U. N. C. M.

Pour ceux qui préfèrent les longues et belles randonnées en vallée ou vers les sommets, nos dévoués commissaires, Mlle Boisseau et J. Rouillard se penchent sur leurs cartes et préparent de belles journées. Mais ce n'est encore que des projets lointains. Plus proches et plus précis, voici les séjours mis au point pour ces deux mois de février et mars :

Du 4-5 au 13-14 février, STUBEN, près de ZURS (Tyrol, Autriche, 9 jours. Prix : 18.500 ».

Pour les vacances du MARDI-GRAS :

Du 18-19 février au 27-28 février : VAL D'ISERE, 9 jours. Prix : 21.500 ». — VILLENEUVE-LA-SALLE, 9 jours. Prix : 18.000 ». — COURCHEVEL, 9 jours. Prix : 18.500 ». — ZERMATT, 9 jours. Prix : 20.500 ».

Du 18-19 février au 5-6 mars : ZERMATT, 15 jours. Prix : 28.500 ».

Du 19-20 février au 26-27 février : MONETIER (U.N.C.M.), 7 jours. Prix : 13.300 ».

Du 19-20 février au 24-25 février : CHATEL, 5 jours. Prix : 12.000 ».

S. C. A. P.

En MARS :

Du 4 mars au 19 mars : SKI EN NORVEGE, retour en avion, 16 jours. Prix : 42.000 ».

Du 4-5 mars au 13-14 mars : MONTANA, Suisse, 9 jours. Prix : 18.500 ».

D'autres stages sont en projet. S'informer au S. C. A. P.

EQUIPE DE COURSE. — Les Championnats de Paris, qui se sont déroulés les 29, 30 et 31 décembre, ont donné lieu à de belles performances de nos représentants. Beucler est champion de saut 1955, 2^e en descente, 3^e en slalom géant. Tourgeman est champion du combiné nordique (fond, saut), Alain Martin est champion de Paris de fond, Pighetti a remporté la 1^{re} place des Juniors en slalom et slalom géant.

La saison commence donc bien. Les Derbys de Sestrières, de Megève et de la Molina verront les prochaines prouesses de nos descendeurs alors que les fondistes participeront à la Coupe Montefiore le 23 janvier.

23 Février 1955, 20 h. 45

Salle Guimet, place Léna

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SECTION PARIS-CHAMONIX

Rapports du Trésorier et du Secrétaire général - Election du Comité
Soirée de projections
Film et photos couleurs

LA Permanence du Bureau de Tourisme de Mlle Taub est assurée les mardis, jeudis et samedis, de 15 h. à 19 h. Les voyages de Noël pour la France, la Suisse et l'Autriche ont connu un très vif succès.

Départs collectifs aux dates suivantes :

PROGRAMME DE FEVRIER A PAQUES :

Février : 4-2 - 14-2 : MORZINE.
5-2 - 20-2 : BREUIL-CERVINIA.
11-2 - 28-2 : VALLOIRE (Mardi-Gras).
12-2 - 28-2 : GRINDELWALD, WENGERNALP.
Mardi-Gras : SEEFELD.
17-2 - 28-2 : KITZBUHEL, SEEFELD.
Mardi-Gras : ZERMATT.
18-2 - 28-2 et 18-2 - 7-3 : MONTGENEVRE (Mardi-Gras).
26-2 - 7-3 : GRINDELWALD et WENGERNALP.

Mars : 3-3 - 14-3 : VAL D'ISERE.
5-3 - 17-3 : SAINT-ANTON.
5-3 - 21-3 : BREUIL-CERVINIA.
10-3 - 21-3 : MONTGENEVRE.
18-3 - 28-3 : VAL D'ISERE.

Pâques : 2-4 - 17-4 : VAL D'ISERE.
2-4 - 17-4 : KLEINE SCHEIDEGG.
2-4 - 17-4 : ZERMATT.
2-4 - 17-4 : ZURS.
2-4 - 17-4 : BREUIL-CERVINIA.

tourisme

Départs individuels à volonté pour toutes les stations. Nous consulter.

Si le nombre des demandes le permet, des départs en groupe autres que ceux signalés ci-dessus pourront être envisagés, aussi bien pour la France que pour la Suisse et l'Autriche. Pour ceux qui envisagent une croisière en Méditerranée à Pâques nous signalons que les programmes sont sortis et qu'il est utile de retenir dès maintenant sa place.

Programmes détaillés de tous ces voyages envoyés gracieusement sur demande.

POUR L'ETE. — En préparation stages de haute montagne à Kleine Scheidegg (Suisse), par exemple.

Nombreuses croisières en Méditerranée et vers les Pays Nordiques.

Programmes détaillés adressés gracieusement sur demande.

Il est un fait qui s'impose à nos yeux : le mauvais goût l'égalisation par le bas envahissent peu à peu notre civilisation. Tous ceux qui se refusent à cet asservissement cherchent un chemin pour s'échapper. Les uns le trouvent dans l'Art : la peinture, la sculpture, la musique ; les autres dans une exaltation de l'effort par le sport. Or, si l'alpinisme procure à celui qui le pratique le développement de son corps, il lui apporte encore bien davantage : l'éloignement d'un monde où le viol de la conscience est érigé en système et l'approche du silence des cimes générateur de pureté. C'est pourquoi nous sommes assurés de trouver entre nous une parfaite compréhension, de nous retrouver unis dans une même recherche : celle du Beau.

Nous avons choisi pour vous trois disques :

1^{re}, 2^e et 3^e leçons des Ténèbres pour le mercredi saint, de François Couperin le Grand (1668-1733).

C'est avec tristesse, lorsque l'on connaît les splendeurs de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles, que l'on pense aux nombreux chefs-d'œuvre qui dorment encore oubliés. Certes des efforts sont faits pour remettre à jour cette immense production. Qu'il suffise de citer les réalisations de l'Abbé G. Roussel, maître de chapelle de la cathédrale de Versailles (Cf notamment : Musique de Versailles : Du Cauroy, Campra, Lalande) et celles de Louis Martini avec la chorale des J. M. F.

Aujourd'hui nous saluons avec joie les Leçons des Ténèbres que nous présentent les Discophiles de Paris et la dynamique maison d'édition « Erato ».

François Couperin fait partie de cette longue dynastie de musiciens qui, comme les Bach en Allemagne, occupèrent durant deux siècles la tribune de Saint-Gervais à Paris. Chacun connaît ses pièces descriptives (Les barricades mystérieuses, Sœur Monique, Les dominos, Tic toc choc ou les maillotins) qui portèrent ce genre près de la perfection. Les 1^{re}, 2^e et 3^e leçons des Ténèbres ressortent, comme le titre l'indique, d'un tout autre genre. Couperin composa, entre 1713 et 1715, neuf leçons des Ténèbres, trois seulement nous sont parvenues. Elles nous sont rendues avec une intensité religieuse remarquable par Janine Collard et Nadine Sautereau.

Concerto pour violon en ré majeur, de Johannes Brahms (1833-1897), par David Oistrakh et le grand orchestre symphonique de la Radio de l'U.R.S.S. Direction : Kondrachine.

Cette version qui nous est présentée par les éditions du Chant du Monde est la sixième. Sans pouvoir dire qu'elle est la plus belle (chacun goûte les interprétations suivant sa sensibilité), disons qu'elle est magnifique.

On sait que Brahms hésita longtemps avant d'aborder les grandes compositions symphoniques. Sa première symphonie date de 1876. Il a alors 43 ans. Son unique concerto pour violon la suit de peu. Il fut composé de 1877 à 1878 et est dédié au grand violoniste Joachim, lequel par ses indications sur la technique du violon, conseilla utilement son ami. Ce concerto, resté longtemps incompris, est devenu l'un des « chevaux de bataille » des virtuoses. Il est conçu suivant la forme classique, en trois mouvements : Allegro non troppo à deux thèmes où le violon intervient après une longue introduction de l'orchestre ; Adagio et Allegro giocoso ma non troppo vivace en forme de rondo où le soliste fait assaut de virtuosité. Page brillante dans le caractère hongrois. David Oistrakh, un des plus grands violonistes de notre époque, nous donne de ce concerto une interprétation pleine

de cette noblesse, de cette virtuosité, de cette fougue que nous lui connaissons. Un disque de classe (25 cm.).

David Oistrakh est professeur au Conservatoire de Moscou. Il est membre du jury du concours Marguerite Long-Jacques Thibaud. Son fils Igor Oistrakh est également violoniste. Notons en terminant qu'un commentaire particulièrement intéressant de Claude Rostand figure au dos de la pochette.

Symphonie pour cordes. La danse des morts, d'Arthur Honegger.

La musique contemporaine a généralement fâcheuse réputation. Il nous suffira de constater (nous ne voulons pas développer ce point aujourd'hui) que toute musique a été contemporaine en son temps et que toute musique contemporaine a été jugée inaudible et cacophonique. (En 1801, on traitait la première symphonie de Beethoven « d'explosion confuse de la présomption insensée d'un jeune homme. » De Bizet, on disait : « Figurez-vous l'auditeur marchant sur des dissonances étagées en nuages superposés et perdant l'équilibre à la suite du musicien en posant le pied à vide : c'est cette sorte de sensation que donne l'orchestre de Monsieur Bizet... un tel système doit nécessairement produire des œuvres confuses... c'est de la musique cochinchinoise, on n'y comprend rien. »)

Arthur Honegger, né au Havre le 11 mars 1892, de parents suisses, est sans doute le seul compositeur de sa génération qui ait atteint la grande audience des masses. On doit à Honegger la renaissance de l'oratorio, et c'est sans doute le musicien des grandes fresques sonores qui gagna la popularité des foules. La Danse des morts en est un exemple. La danse des morts est un sujet fort controversé. Certains pensent qu'il faudrait la distinguer de la danse macabre. Celle-ci aurait été jouée et dansée par des personnages, la première aurait été simplement peinte. Emile Mâle (mort tout dernièrement) estimait que les danses macabres étaient des sermons, mimés afin de frapper plus vivement l'imagination des fidèles. D'autres auteurs pensent également que la danse macabre fut réellement dansée avant d'être peinte (1). Mais certains s'inscrivent en faux contre cette opinion (2). Toujours est-il que les danses des morts sont très représentatives de la conscience du moyen-âge : grands et petits seront châtiés par le Seigneur. Tous, nous sommes égaux devant la mort.

C'est au musée de la Ville de Bâle, en mai 1938, que Paul Claudel et Arthur Honegger purent voir le chef-d'œuvre d'Holbein. Deux ans plus tard, la Danse des morts fut créée, exactement le 2 mars 1940, à Bâle, et c'est simplement le 26 janvier 1941 que Charles Münch, à la tête de l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, pouvait la présenter à Paris.

La truculence de la farandole où se mêle le Pont d'Avignon, la Carmagnole et le Dies iræ s'oppose au divin qui se dégage du célèbre lamento qui la suit.

Sur l'autre face de ce disque, la *Symphonie pour cordes*, qui fut créée au Palais de Chaillot le 25 juin 1942 par Charles Münch. Oppressante et tragique, elle n'est pas une plainte. C'est une douleur volontaire, une douleur qui ne capitule pas et tout à coup s'élève le magnifique message d'espoir jeté par la trompette, ce choral en ré majeur qui est un chant pour lequel on vit et on meurt.

Nous tenons cette symphonie pour un chef-d'œuvre.

(Ces deux œuvres en un disque 30 cm. « Voix de son Maître » sont une réédition de la version ancienne 78 tours dirigée par Münch).

(1) Cf. Renée Foatelli. Les danses religieuses dans le christianisme.

(2) Cf. Pierre Tugal. Initiation à la danse.

MARS

Dimanche 6 mars. — I. — **VALLEE DU LOING.** M. CLÉ-
MENCET. Dép. P.L.M. 8 h. 58, Moret 9 h. 57, Gretz, Recloses,
Fontainebleau 18 h. 34, Paris 19 h. 33. Carte de la forêt.
30 kms. Zone III.

II. — **VALLEE DE LA GUESLE.** — M. PETIT. Dép. Mont-
parnasse 9 h. 15, Epéron 10 h. 08, Les Tailles d'Épernon,
Poigny, Gazeran 18 h. 46, Paris 19 h. 38. E.-M. Chartres
N.-O. 27 kms. Zone III.

III. — **ETAMPES, VALLEE DE LA JUINE.** Mlle CHIROL.
Dép. Austerlitz 8 h. 08, Etampes 9 h. 05 (visite), Crêtes de
la rive droite, Tour de Janville, Bouray 18 h. 52, Paris
19 h. 31. 25 kms. Zone II.

Dimanche 13 mars. — I. — **VALLEE DU CLIGNON.** M.
POLLE-DEVIERMES. Dép. Est 7 h. 05, Château-Thierry 8 h. 13,
Cote 204, Torcy, Crouy-sur-Ourcq 18 h. 43, Paris 20 h. 20.
E.-M. Meaux N.-E. et N.-O. 32 kms. Zone V.

II. — **DE MAGNY A MEULAN.** M. STIERS. Dép. Saint-
Lazare 8 h., Chars, car pour Magny 9 h. 40, Bois de Bu-
caille et des Fréneaux, Gaillon, Meulan 18 h. 49, Paris
19 h. 44. 28 kms. Zone III.

III. — **FORET DE FONTAINEBLEAU.** M. GODDE. Dép.
P.L.M. 7 h. 55, Fontainebleau 8 h. 33, Bois-Rond, Bois-
le-Roi 18 h. 49, Paris 19 h. 34. 25 kms. Zone II.

IV. — **DE LA VIOSNE A LA SEINE.** M. DEGOUEY. Dép.
Saint-Lazare 8 h., Osny 8 h. 35, Chaussée Jules César, Grand-
Mesnil, Condécourt, Vaux 17 h. 09 ou 18 h. 10, Paris 17 h. 59
ou 19 h. 09. 23 kms. Zone I.

Dimanche 20 mars. — I. — **EN HUREPOIX.** M. SUTRA.
Dép. Austerlitz 7 h. 59, Etréchy 8 h. 57, Boissy-le-Cutté,
Le Petit Boinville (dép. commandé), Etréchy 18 h. 41, Paris
19 h. 41. Carte Etampes. 26 kms. S'inscrire pour le déjeuner
commandé jeudi 24 avant 19 h. 30. Zone II.

II. — **D'ARPAJON A DOURDAN.** Dr DUPOUY. Dép. Aus-
terlitz 7 h. 13, Arpajon 8 h. 03, Cote 146, Saint-Sulpice-de-
Favières, Colline Saint-Nicolas, Le Tertre, Dourdan 17 h. 43,
Paris 18 h. 46. 25 kms. Zone II.

III. — **DE CESSON AU COUDRAY-MONTCEAUX.** M.
FRAGNY. Dép. P.L.M. 8 h. 30, Cesson 9 h. 08, Le Coudray-
Montceaux 18 h. 50, Paris 19 h. 37. 20 kms. Zone I.

Dimanche 27 mars. — I. — **DE L'AUBETTE A LA SEINE.**
M. PESKINE. Dép. Saint-Lazare 8 h., Magny-en-Vexin 9 h. 40,
Vieux Moulin, Gasny, Vernon 18 h. 35, Paris 19 h. 45.
Carte T.C.F. 32 kms. Zone III + supplément au retour.

II. — **FORET DE FONTAINEBLEAU.** M. COURTHEOUX.
Dép. P.L.M. 7 h. 55, Fontainebleau 8 h. 30, Franchard,
Bois-Rond, Milly (car) 18 h. 55, Corbeil 20 h. 04, Paris
20 h. 32. 28 kms. Zone II.

III. — **VALLEE DE L'AUTOMNE ET FORET DE VIL-
LERS-COTTERTS.** M. BOUILLON. Dép. Nord 7 h. 30, Crépy-
en-Valois 8 h. 50, Morierval, Morcourt, Villers-Cotterets
18 h. 23 ou 19 h. 06, Paris 20 h. 07 ou 20 h. 45. Carte
Villers-Cotterets coul. 28 kms. Zone II + suppl. au retour.

AVRIL

Dimanche 17 avril. — I. — **VALLEE
DE LA THEVE.** M. PETIT. Dép. Nord
7 h. 44, Le Plessis-Belleville 8 h. 22, La
Laumette, Forêts d'Ermenonville et de
Pontarmé, Orry 18 h., Paris 18 h. 52.
E.-M. Beauvais S.-O. 27 kms. Zone I.

II. — **A LA RECHERCHE DES SITES
PEINTS PAR PISSARO, CEZANNE ET
VAN GOGH.** Mlle CHIROL. Dép. Nord
8 h. 30, Pontoise 9 h. 21 (visite), Au-
vers, Villiers-Adam, Abbaye du Val,
Montsoul 18 h. 42, Paris 19 h. 24.
25 kms. Zone I.

III. — **LA VAUCOULEURS.** M. DE-
GOUEY. Dép. Saint-Lazare 8 h., Mantes
8 h. 36, Rosay, Septeuil, Orgerus-Bé-
hous 17 h. 40, Paris 18 h. 49. E.-M.
Evreux S.-E. 24 kms. Zone II.

LA CORSE. M. le Dr DUPOUY. Du 2 au
12 avril. Quelques places sont encore
disponibles. Arrhes : 2.600 fr.

**SIDOBRE, CAROUX, MONTAGNE
NOIRE.** M. BOUILLON. Dép. 7 avril soir,
ret. 13 avril matin. Inscr. d'urgence
pour retenue hôtel. Arrhes.

LE FOREZ. M. PETIT. Dép. 8 avril soir,
ret. 12 avril matin. Inscr. au plus vite.
Nombre limité. Arrhes.

A TRAVERS LES ARDENNES BELGES.
M. DE GOUVENAIN. Dép. 8 avril soir, ret.
11 avril soir. Vers. à l'inscr. 6.500 fr.
Circuit combiné en car et à pied. Ins-
criptions d'urgence.

Dimanche 24 avril. — I. — **VALLEE
DE LA LEVRIERE.** M. POLLE-DEVIER-
MES. Dép. Saint-Lazare 8 h., Neufmarché
9 h. 49, Bézu-la-Forêt, Hébecourt, Gi-
sors 19 h. 35 ou 20 h. 50, Paris 20 h. 56
ou 22 h. 05. E.-M. Rouen N.-E. et S.-E.
28 kms. Zone IV.

II. — **VALLEE DU THERAIN.** M. SU-
TRA. Dép. Nord 8 h. 50, Creil 9 h. 36,
Croix Louis II, Mouy (dép. à vol.), Vil-
lers-St-Sépulcre, Dolmen Pierre aux Fées,
Montreuil-sur-Thérain 18 h. 31, Paris
20 h. 13. Carte Creil-Clermont. 26 kms.
Zone II + supplément au retour.

III. — **DE VILLENES A PLAISIR-
GRIGNON.** M. FRAGNY. Dép. St-Lazare
9 h. 27, Villennes 9 h. 58, Plaisir-Gri-
gnon 18 h. 07, Paris 18 h. 49. 20 kms.
Zone I.

PAQUES. PENTECOTE

Les programmes détaillés des excursions
de Pâques sont affichés au C. A. F.

FETES DE PENTECOTE

LES VOSGES. M. PETIT.
MONTAGNES ROMANDES. MM.
HOUSSIN et CLÉMENCET.
LES CALANQUES. Mlle CHIROL.
LA GRANDE CHARTREUSE. M.
BOUILLON.

PROJETS POUR L'ETE
ILES GRECQUES ET DOLOMITES.
Dr DUPOUY.
TURQUIE D'ASIE ET TAURUS. M.
DE GOUVENAIN

RENDEZ- VOUS

Gares : R.-V. 20 m. avant
départ de train.

EST : Banl., hall guich.

NORD, LYON : Croise-
ment des galeries.

MONTPARNASSE : 1^{er}
étage, horloge, côté loc.

AUSTERLITZ : horloge
intérieure.

ORSAY : devant buffet.

INVALIDES : guich. bill.

DENFERT-ROCH. : Gui-
chet des billets.

SAINT-LAZARE : Horl.
centrale, salle Pas-Perdus.

Les sorties précédées d'un
■ comportent le camping.

Billets du dimanche :
Zone I, 290 fr. ; Zone II,
430 fr. ; Zone III, 500 fr. ;
Zone IV, 620 fr. ; Zone V,
730 fr.

UN PEU

DES DISQUES ?
DES LIVRES ?
DES EXPOSITIONS ?

Croyez-vous qu'il y a place dans votre Bulletin pour des critiques de ce genre ?

Ou alors, que voulez-vous y lire ?

Poursuivant toujours notre même but d'un BULLETIN ATTRAYANT, aidez-nous par vos réponses.

L'U. N. C. M.

L'U. N. C. M. organise au départ de ses Centres et sous la conduite de guides diplômés les activités suivantes au cours du printemps 1955 :

1° STAGES DE SKI DE PRINTEMPS

- a) Centre de SAMOENS (Massif du Tanneverge), du 3 au 17 avril (Pâques).
b) Centre du TOUR-SUR-ARGENTIERES (Massif du Mont Blanc), du 18 au 30 avril.
c) Centre de PRALOGNAN (Massif de la Vanoise), du 18 au 30 avril.
d) Centre des CONTAMINES-MONT BLANC (Massif du Mont Blanc), du 15 au 28 mai et du 26 mai au 4 juin.
e) Centre de BRUNISSARD par ARVIEUX (en Queyras), du 3 au 17 avril (Pâques).
f) Centre du MONETIER (Massif de l'Oisans), du 3 au 17 avril (Pâques).

2° RAIDS

- a) NICE-BRIANÇON, 27 mars au 2 avril. Au départ du Centre du Bez.
b) BRIANÇON-CHAMONIX, 3 au 17 avril (Pâques). Au départ du Centre du Bez.
c) CHAMONIX-ZERMATT, 3 au 17 avril (Pâques). Au départ du Centre de Samoens.
d) CHAMONIX-ZERMATT, 18 au 30

avril. Au départ du Centre du Tour.
c) BRIANÇON-ZERMATT, 18 au 30 avril. Au départ du Centre du Bez.

3° SKI DE HAUTE MONTAGNE

- a) OBERLAND BERNOIS, 18 au 30 avril. Au départ du Centre du Tour sur Argentières.
— Séjour aux cabanes Concordia et Finsteraarhorn.
— Ascensions à skis de la Jungfrau (4.166 m.), de l'Aletschhorn (4.182 m.), du Gross Grunhorn (4.060 m.), du Finsteraarhorn (4.275 m.).
— Aller par Interlaken ; retour par la vallée du Rhône.
b) OBERLAND BERNOIS, du 15 au 25 mai. Au départ du Centre des Contamines-Mont Blanc.
— Même programme que ci-dessus.
c) Les 4.500 SUISSES, du 26 mai au 4 juin (Pentecôte). Au départ du Centre des Contamines-Mont Blanc.
— Séjour à la cabane Betemps.
— Ascensions à skis du Mont Rose (4.368 m.), Mordend (4.612 m.), Pointe Margherita (4.561 m.), Lyskan (4.478 m.). Tous renseignements au secrétariat de la Section (Mlle Hugé).

RAID A SKIS. — PYRENEES D'EST EN OUEST par les grands sommets. Fin février début mars. Les personnes intéressées sont priées de se mettre en rapport avec M. Rodolphe Alb, l'Hermitage, Font-Romeu (P.-O.). Conditions requises : être habitué aux raids à skis et au camping sur neige.

RAID DE PRINTEMPS. — Pour les skieurs entraînés, un raid sera organisé à Pâques dans le massif de Belledonne, sous les auspices de la Section de l'Isère du C. A. F., par les soins de A. Tobey, guide breveté de Haute Montagne.

Ce raid, d'une durée de 5 jours, emmènera les skieurs de la Croix de Chamrousse à travers tout le massif de Belledonne. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à A. Tobey, gérant du chalet-skieur du C. A. F., à Chamrousse, qui, d'ores et déjà, recueille les inscriptions.

Bibliothèque

De nombreuses revues étrangères et françaises sont à votre disposition. Ces revues forment une importante documentation qui peut être consultée avec profit pour l'organisation de voyages ou d'excursions.

Pour en faciliter la mise à jour et pour permettre à tous nos membres d'être certains de les trouver, ces revues ne peuvent être emportées et doivent être consultées dans les Salons du Club.

F. F. C. C. — La France ayant accepté d'organiser le 3^e Rallye international de camping des jeunes, la Fédération Française de Camping et de Caravaning invite les jeunes filles et les jeunes gens de moins de 21 ans pratiquant le camping en groupes organisés et dirigés par des responsables à y participer pendant les fêtes de Pâques :

Samedi 9, dimanche 10, lundi 11 avril (renseign. Section de Paris, Mlle Hugé).

A LOUER COURCHEVEL 1850 grand chalet tout confort, février, mars, fêtes de Pâques. — S'adresser M. QUILLARD, 203, rue J.-B.-Charcot, Courbevois. Tél. DEF. 21-51.

Désire connaître naturalistes ou randonneurs qui auraient rencontré, entre Seine et Essonne : PELIAS BERUS, NATRIX VIPERINA, ZAMENIS VIRIDIFLAVUS. — Roger GUTTIN, le jeudi, au Club.

Cherche, pour juillet, LOCATION pour 6 personnes, SAVOIE ou DAUPHINE. — Ecrire à M. VARIOT, 66, rue Jean-Jacques-Rousseau, Ivry-sur-Seine; tél. ITA. 10.61.

URG. A LOUER JUIN JUILLET ARGENTIERE 4 p. conf., balcon, vue défafée. — S'adr. AGNARD, à Beaumont (S.-et-O.). Tél. 10.

La Section Paris-Chamonix cherche sténodactylo bénévole pour aider au secrétariat.

Assemblée générale

Des bulletins de vote sont à votre disposition à la Section de Paris.

Mettez dans une enveloppe portant vos nom, prénoms, signature et adresse, votre bulletin de vote.

Cette enveloppe devra être déposée dans l'urne, au siège du C. A. F., 7, rue La Boétie, ou à l'Assemblée Générale.

Si vous votez par correspondance, veuillez adresser cette même enveloppe, fermée, sous une deuxième enveloppe, affranchie à 15 francs, qui devra parvenir le 22 février au plus tard, à M. le Président de la Section Paris-Chamonix, 7, rue La Boétie, Paris (8^e).

Nos collègues dont les numéros sont antérieurs à 33.501 ont plus de 30 ans de présence, ainsi que ceux dont les numéros sont antérieurs à 45.805 plus de 25 ans. Ils ont droit à l'insigne doré.

